

Sciences Humaines et Sociales Mention : Sciences du langage

RNCP10955 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	125
Code(s) ROME	E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités ou fonctions suivantes :

Linguiste, lexicologue, lexicographe, terminologue, rédacteur, correcteur, chargé de communication, formateur, enseignant.

Il conçoit des supports d'information et de communication,

Il participe à l'élaboration d'outils d'analyse du langage et de la langue

Il forme à la compréhension et la production du langage oral et écrit

Il analyse et évalue divers types de documents à tous les niveaux d'analyse de la langue

Le titulaire de cette Licence peut s'orienter vers les champs de métiers suivants :

Métiers de l'enseignement (par voie de concours) : professeur des écoles, professeur de collège et de lycée (agrégation de grammaire), enseignant-chercheur.

Complétée par une formation spécialisée, elle permet de se diriger vers :

La didactique des langues, maternelle ou étrangères, l'orthophonie, l'alphabétisation, les métiers liés à l'industrie de la langue (terminologie, lexicographie, ergonomie linguistique, traitement automatique des langues), Les métiers du livre (édition – en particulier de dictionnaires-, bibliothèque, librairie...), les métiers de la culture, de l'information et de la communication (documentation – CAPES de documentation-, journalisme, médiation culturelle...)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La formation en sciences du langage apporte des compétences pour :

analyser la langue d'un point de vu linguistique et grammatical

identifier et décrire la diversité des usages langagiers

produire et exploiter des matériaux linguistiques (textes, lexiques, retranscriptions, corpus, etc)

la maîtrise d'outils informatiques spécifiques au traitement de la langue

Les différentes spécialisations apportent en complément : l'analyse des supports de communication, la maîtrise d'outils informatiques spécifiques au traitement de la langue, l'appréhension des mécanismes cognitifs de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage et de ses pathologies

Tout étudiant en sciences du langage acquiert, en outre, un ensemble de compétences générales concernant :

la maîtrise de la langue écrite et orale, des capacités de réflexion, d'analyse et d'argumentation , la méthodologie

(organisation du travail, recueil et analyse de documentation, présentation synthétique de travaux).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels travaillent dans des maisons d'éditions, des entreprises de communication et/ou de publicité, et dans des établissements d'enseignement et de formation en secteur privé ou public.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Linguiste, lexicologue, lexicographe, terminologue, grammairien dans l'édition lexicographique/terminologique
- Rédacteur, correcteur, éditeur de texte
- Chargé de communication
- Enseignant (après obtention de concours), Formateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 428 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 346
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	21 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10955/>